



RUE FRANÇOIS DEGREEF [200] RENOVATION DURABLE D'UNE MAISON DE MAITRE

Logement individuel – rénovation

31

kWh/m² an

Moyenne bruxelloise
150

$U_{\text{moy}} = 0,42$
W / m²K
n50/h : 4



Sol. Therm.: 10m²
PV : 10m²



Ventilation
nocturne
traversante



Emplacements
vélos



Compost, mare,
hôtel pour insectes



Toiture verte
extensive



Liège, cellulose,
chanvre, argile,
bois



Tri, compost



Matériaux sains,
sans polluants



La transformation de cette ancienne maison de maître bruxelloise fera naître deux logements, l'un avec jardin au rez, et l'autre utilisant le reste de la maison : 1e, 2e, 3^e, mezzanine et nouvelle terrasse. Ce dernier logement, particulièrement vaste, peut devenir un logement pour une colocation de 4 personnes avec partage de la cuisine, de la salle-à-manger et de la salle-de-bain. Des espaces partagés seront créés comme une buanderie commune ou un local pour vélos.

L'idée de la rénovation est de valoriser l'existant et de le mettre au goût du jour par l'éco-construction, en utilisant des matériaux sains, durables et chaleureux, mis en forme selon une architecture organique. Le développement de la biodiversité en ville est également mis à l'honneur.

Ce projet s'inscrit donc dans une démarche globale pour un environnement sain, économe en énergie, durable et confortable en privilégiant des liens sociaux de qualité (intergénérationnels, sociaux, urbain...).

EN CHIFFRES

Surface du bâtiment	320 m ²
Réception des travaux	-----
Coûts de construction HTVA, hors primes	531 €/m ²
Subvention bâtiment exemplaire	23 733 €



DES MATERIAUX SAINS CHOISIS AVEC SOIN

Les matériaux de construction et de finition sont choisis pour leur performance et leur durabilité. Ces matériaux, en plus d'être sains, sont les garants de la qualité de l'air et d'un grand confort thermique, hygrothermique et acoustique.

MATERIAUX ECOLOGIQUES

L'isolation des murs et de la toiture entre ossature en bois est réalisée en ouate de cellulose, d'origine belge. Celle-ci est obtenue à partir de papier recyclé disponible en grande quantité grâce au tri sélectif. Ce matériau nécessite peu d'énergie grise tout en offrant une bonne performance acoustique et une possibilité de recyclage en fin de vie.

L'isolation du sol est réalisée en panneaux de liège expansé. L'écorce de liège est sans doute le plus ancien matériau d'isolation naturel connu de l'homme qui possède d'excellentes propriétés thermiques et acoustiques.



Blocs de chanvre-chaux pour l'isolation par l'extérieur

Isolation par l'intérieur: liège expansé, collé à l'argile



Bardage en planches de mélèze belge brut + peinture nordique à l'ancienne



Isolation de la toiture en ouate de cellulose insufflée

Le plafonnage est majoritairement réalisé en argile d'origine belge (argilière de Hins), qui, en plus de son caractère 100% naturel, permet de réguler l'humidité, d'évacuer la vapeur, de participer à l'inertie du bâtiment et à la qualité phonique des locaux.

Le parement extérieur est réalisé d'une part en enduit de chaux, et d'autre part en mélèze belge certifié brut non traité.

CLIN D'ŒIL

Afin de sensibiliser le public aux éco-rénovations, le maître d'ouvrage projette de publier le projet et les consommations énergétiques sur le site des « passeurs d'énergie » (www.passeursdenergie.be).